



---

## Procès-verbal de la séance du comité de Petits animaux Suisse

**Mercredi, 13 mars 2019, Secrétariat de la Fédération Petits animaux Suisse,  
Zofingue**

---

Présidence : Markus Vogel

Jürg Schmid

Markus Vogel, Regula Wermuth, Sandra Lanz, Samuel Zürcher, Jürg Schmid,  
Simon Koechlin, Christian Knuchel, Stefan Kocher, Peter Iseli

Jean-Maurice Tièche.

Début : 13h30

### 1. Procès - verbaux

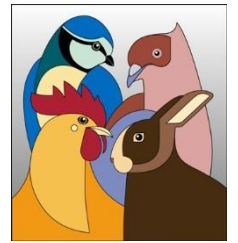
- 1.1 Séance du comité, 12.01.2019
- 1.2 Procès-verbal de l'AD e.o., 26.01.2019
- 1.3 Procès-verbal Conférence des comités, 26.01.2019
- 1.4 Séance du comité, 20.02.2019
- 1.5 Séance du bureau, 27.02.2019
- 1.6 Liste des décisions du comité à partir de 2014

D : Le comité approuve les procès-verbaux des séances du comité (12.01.2019 et 20.02.2019), de l'AD e.o. du 26.01.2019 et de la VOK du 26.01.2019.

### 2. Membres

#### 2.1 Luga 2019

Regula Wermuth rapporte que beaucoup de bénévoles ont répondu présents à l'appel à l'aide, mais qu'elle souhaite encore quelques personnes disponibles de Petits animaux Suisse pour intervenir les 4 et 5 mai. Le transport des animaux est organisé, toutes les commandes ont été passées et les détails de l'organisation du transport du parc de Petits animaux Suisse sont en train d'être réglés. Le texte publicitaire pour la mappe de presse destinée aux médias a été



établi. La conférence avec les médias est prévue pour le 11 avril 2019. Regula Wermuth souhaite que le comité y soit représenté. Le profil de l'exposition LUGA est mis en ligne à la rubrique « Luga 2019 ». Les informations et formulaires d'inscription sont prêts pour la mise en ligne sur le site Internet de Petits animaux Suisse. Un bon d'une valeur de CHF 5.00 pourra y être validé. Les documents publicitaires seront envoyés par courrier. Conclusion : tout se déroule sans problème.

## **2.2 Camp jeunesse 2019 de Petits animaux Suisse**

Regula Wermuth participera au camp non seulement en tant que membre du comité d'organisation, mais également en tant qu'accompagnante. Elle est chargée de faire la liaison entre le comité de Petits animaux Suisse et du groupe d'organiseurs, elle tiendra les procès-verbaux et s'occupera de la correspondance (inscriptions et sponsoring), du programme cadre, du journal de bord ainsi que des finances et du décompte. Tenant compte de sa démission avec effet à partir de l'AD 2019, elle sera dédommée pour le travail effectué après son mandat.

D : Le comité accorde une compensation financière pour son travail en faveur du camp de la jeunesse.

Informations diverses : les participants du camp jeunesse de l'année passée ont été invités pour s'inscrire au camp 2019, les informations ont été publiées sur le Net et dans la « Tierwelt ». La recherche de sponsors est en cours, le parrainage par « cartes postales » mis sur les rails. Regula Wermuth souhaite garder son adresse e-mail ainsi que la carte bancaire jusqu'à la clôture définitive du camp.

## **2.3 Journée EE**

Peter Iseli propose de rembourser à Regula Wermuth les frais ainsi qu'un dédommagement pour la participation à la Journée EE 2019. Le comité partage son avis.

D : Regula Wermuth participera à la journée EE en tant que déléguée officielle de PAS et sera dédommée.

## **3. Communications du rédacteur en chef**

Simon Köchlin informe de la démission du rédacteur René Schulte pour la fin du mois de mai. Celui-ci travaillera dorénavant pour une revue de « Bio Suisse ». Le poste (taux d'occupation de 60 à 70%) est actuellement mis au concours. Simon Köchlin a demandé quatre devis pour la refonte du site Internet de la « Tierwelt ». Dès qu'il sera en possession de la dernière offre, elles seront discutées par le comité de direction de la « Tierwelt SA ».

## **4. AD e.o. et Conférence des comités, Campus Sursee, 26.01.2019**



Le comité a apprécié la participation massive des délégués à l'AD extraordinaire. La Conférence des comités a elle aussi attiré beaucoup de monde. Bien que le comité comprenne les critiques émises à son encontre et à sa manière de procéder, il est d'avis que les fonctionnaires doivent accepter toutes les décisions qui sont prises dans le cadre des compétences du comité. Le comité souligne que dans une période de restrictions financières, il est inévitable que le comité soit contraint de prendre des décisions qui ne fassent pas l'unanimité parmi les délégués. Pourtant, le bilan global de l'AD e.o. et de la VOK est jugé positif.

## **5. Assemblée des délégués 2019 à Belp**

### **5.1. Ordre du jour**

Le comité a complété l'ordre du jour et discuté des détails de l'organisation.

D : A l'intention de l'AD, le comité propose d'étendre la compétence financière (hors budget) à CHF 20'000.00.

Markus Vogel demande aux membres de lui transmettre leur présentation PowerPoint avant le 31.05.2019. Sandra Lanz participera à une des prochaines séances de CO de l'AD 2019.

D : Le comité approuve l'ordre du jour pour l'AD 2019 tel que présenté.

### **5.2. Proposition d'un nouvel organe judiciaire / modification du règlement judiciaire**

Le groupe de travail chargé d'une simplification des procédures judiciaires a planché sur le sujet. Il soumettra son projet de révision à l'approbation de l'AD 2019. Dieter Haas présentera la proposition de révision des statuts ainsi que le règlement fortement simplifié.

D : Le comité donne son aval à la proposition à l'intention à l'AD 2019 ainsi qu'à la modification du règlement sur l'administration de la justice.

### **5.3 Proposition : statuts – modification des articles 13 et 27**

La modification des procédures juridiques nécessite en amont une révision des statuts, plus particulièrement une modification des articles 13 et 27 des statuts de Petits animaux Suisse. Les propositions seront publiées dans la brochure jointe à l'invitation à l'AD.

D : Le comité approuve la proposition de modification des articles 13 et 27 des statuts de Petits animaux Suisse.

### **5.4 Membres d'honneur**

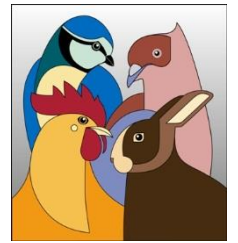
D : Le comité a discuté et approuvé les propositions d'honorariat qui seront présentées à l'AD 2019.

## **6. Communications Sandra Lanz**

### **6.1. Liste des affaires en suspens**

La liste est actualisée.

### **6.2. Remerciements**



Fédération cantonale des Grisons : pour la contribution annuelle.

Société d'ornithologie de Schwarzenburg : contribution au jubilé.

Ernst Mathys, Erwin Bär, Verena Burth, Margareth Gasser et Hansueli Schmid : carte de vœux / anniversaire.

Urs Berger de la « Papiermühle Ittigen » : contribution.

### **6.3 Mutations**

La société « Vogelliebhaververein Laufenthal–Thierstein) s'est dissoute avec effet immédiat. Le sous-groupe bâlois du « club suisse des tachetés tricolores » a annoncé sa dissolution intervenue en 2017.

Une nouvelle association a vu le jour : « Kleintierfreunde Kulm ».

### **6.4. FSIP/Attestation de compétences**

Formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle : Sandra Lanz essaiera de trouver de nouveaux conférenciers lors d'une rencontre avec Claude Schilling. Des informations concernant l'organisation d'un cours (2020) seront prochainement publiées. A la fermeture de la période d'inscription, une décision sera prise quant à la réalisation ou à l'abandon d'un cours FSIP.

Attestation de compétences et connaissances spécifiques :

Sandra Lanz organisera une formation pour les conférenciers, il s'agit principalement de régler les aspects administratifs.

Lapins de race Suisse souhaite mettre sur pied un cours sur la « rhétorique ». Une demande de conférencier a été adressée à Sandra Lanz.

### **6.5 Parc d'exposition de Petits animaux Suisse**

La remorque destinée au transport du parc sera livrée en avril. Il n'est pas certain que la livraison intervienne à temps pour la LUGA. Sandra Lanz propose que la remorque soit munie de plaques d'immatriculation et couverte par une assurance. Elle souhaite également que le véhicule soit stationné sous couvert et que Petits animaux Suisse procède à l'inventaire des installations du parc.

D : Le comité accepte à l'unanimité la proposition de demande de plaques et d'assurance pour la remorque.

### **6.6. Vente de bagues**

Sandra Lanz a élaboré un concept de vente de bagues (volailles et pigeons). Les deux divisions pourraient tirer profit de cette proposition. La Fédération Petits animaux Suisse serait dédommée pour le travail opératif et administratif. Le comité reporte la décision à la séance du 24 avril afin que Jean-Maurice Tièche puisse se prononcer à ce sujet.

### **6.7 Communications du Secrétariat de la Fédération**



Sandra Lanz a résilié le programme « Musée ». Cette résiliation représente une économie de CHF 750.00. En cas de besoin, le programme pourra être réactivé à tout moment.

Le site Internet de Petits animaux devrait être plus facile à adapter.

**Adaptatif** : Un site adaptatif est un [site Web](#) dont la [conception](#) vise, grâce à différents principes et techniques, à offrir une consultation confortable sur des écrans de tailles très différentes. L'utilisateur peut ainsi consulter le même site Web à travers une large gamme d'appareils (moniteurs d'ordinateur, [smartphone](#), tablette, télévision...) avec le même confort visuel. (Wikipédia).

Les 80 heures restantes de l'abonnement de l'entreprise « Onsite » pourraient y être employées.

Des modifications des softwares (programmes d'expositions) chez les pigeons et cochons d'Inde sont devenues indispensables. La modification la plus coûteuse concerne l'envoi des catalogues. L'envoi serait dorénavant possible par mailing.

Peter Iseli rapporte que Lapins de race Suisse a discuté, sous le titre de « Visions », de la possibilité de travailler uniquement par informatique d'ici deux ans. Le travail serait non-seulement adapté aux utilisateurs de PC sous Windows, mais également sous Mac.

D : Le comité accorde une subvention pour l'acquisition des compléments informatiques au programme de gestion des expositions.

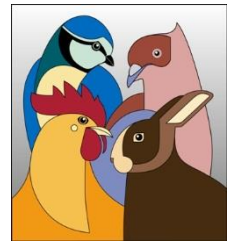
Insignes pour une détention exemplaire de petits animaux : Sandra Lanz est d'avis que la décision de la commission santé et protection des animaux visant à inscrire l'espèce et la durée de validité sur les insignes manque de professionnalisme. Markus Vogel explique que cette différenciation est absolument indispensable, qu'un même éleveur peut répondre aux exigences pour une des espèces élevées, sans pour autant respecter les normes d'élevage dans une autre catégorie d'espèces. Pour donner suite à son argument, Sandra Lanz propose de faire fabriquer cinq insignes différents (une par espèce) et d'y imprimer la race et la durée de validité.

Le comité a examiné différentes propositions et y a apporté des modifications et a pris la décision que l'insigne devra obligatoirement comporter la race ainsi que la durée de validité.

Proposition : Sandra Lanz propose l'acquisition d'insignes (cinq plaquettes différentes) mentionnant la race et la durée de validité en lieu et place des autocollants.

D : Le comité approuve l'acquisition de cinq insignes différents (Lapins, volailles, oiseaux d'agrément, pigeons et cochons d'Inde qui mentionnent l'espèce et la durée de validité.

Rushiti Rushit : (manipulation illicite d'un animal exposé), le paiement de l'amende n'a toujours pas été effectué.



Flyers des divisions : Sandra Lanz remet les flyers des divisions aux présidents respectifs pour une prise de position, elle communique le délai accordé aux suggestions de modifications. Les versions allemande et française du fascicule « Elevage et détention de petits animaux » doivent être revues et corrigées. Plus particulièrement les quatre pages concernant la FSK/ARS. Une quantité couvrant les besoins de deux années sera imprimée une fois le fascicule terminé.

## **7. Communications : Markus Vogel**

### **7.1. Commission Santé et protection des animaux**

La prochaine rencontre entre la commission Santé et protection des animaux et les représentants de l'OSAV aura lieu le 2 mai 2019. Christian Knuchel y participera en tant que délégué de Pigeons de race Suisse.

### **7.2 Compétences des commissions**

Peter Iseli rappelle que les commissions et autres groupes de travail n'ont aucune compétence décisionnelle. Conformément aux statuts, ils ont une fonction consultative et propositionnelle à l'intention du comité. Mais les commissions ne disposent pas du droit de prendre de décisions définitives. Peter Iseli souligne qu'il s'agit de respecter les compétences définies et non de refuser d'emblée une proposition de commission. Il est également rappelé que la mise en place d'une commission et le choix de ses membres sont de la seule compétence du comité.

### **7.3. Candidatures / Comité de Petits animaux Suisse**

Jusqu'en date du 13 mars deux candidats ont postulé le poste de président : Urs Weiss (Président de la Fédération cantonale zurichoise) et Stefan Röthlisberger (Président de la Commission technique de Lapins de race Suisse). Anja Marquardt (Comité du groupe Couture sur peaux) quant à elle s'intéresse pour le poste de secrétaire de la Fédération. Le comité attend d'autres candidatures.

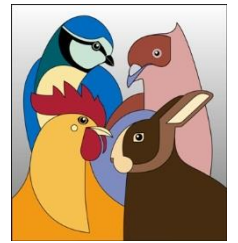
10 jours avant l'AD du 16.06.2019, Simon Köchlin interviewera les candidats à la présidence pour un reportage à publier dans la Tierwelt.

### **7.4 Informations générales**

L'assemblée générale de ZT Medien SA est agendée au 30 avril 2019. Elle se tiendra à Zofingue.

Peter Iseli a porté plainte contre Hansjörg Suter auprès du tribunal de la Fédération. Il accuse le président du « Club Suisse du lapin Feu » de diffamation et atteinte à l'honneur.

La procédure d'Urs Freiburghaus contre la Commission de recours (Rudolf Schneeberger, Président et les membres Heinz Graber et Kurt Peter) a été classée sans suite. Le litige entre Kurt Lirgg et Urs Freiburghaus prend fin après presque quatre ans de procédure.



## **8. Finances**

### **8.1 Comptes « Tierwelt » 2018**

Samuel Zürcher explique les comptes 2018 de la « Tierwelt ». Les revenus ont encore régressé (abonnements et annonces). Les recettes ont baissé de 10.4% supplémentaires par rapport à l'année précédente. La régression du nombre de pages de la revue (moins d'annonces) se reflète dans la diminution des charges. Les frais d'impression ont diminué et allégé le montant global des dépenses. Les coûts totaux des frais d'impression tiennent compte de la qualité supérieure du papier.

Depuis 2016 les recettes ont baissées comme suit ; de 27,52% à 24,51% (2017) et ensuite à 23,47% (2018).

### **8.2. Comptes « Petits animaux Suisse » année 2018 et répartition du bénéfice**

Samuel Zürcher continue ses explications par l'annonce d'un bénéfice en 2018. Le bureau de Petits animaux Suisse ainsi que la Commission des finances ont élaboré des propositions de répartition. Markus Vogel propose d'accepter le travail de la Commission. Toutefois la répartition est sujette à discussion et finalement le comité modifie la répartition.

D : La proposition du comité est retenue avec 6 voix contre 1.

## **9. Tierwelt SA**

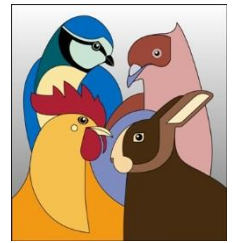
### **9.1. Etat actuel des travaux**

Peter Iseli explique que la direction de la Tierwelt SA n'a pas pu débiter ses activités comme cela était prévu, du fait que des plaintes concernant son inscription au registre du commerce ont été déposées. Deux séances du conseil d'administration ont été agendées. Les principaux travaux : modification de la comptabilité, les transferts des contrats du personnel, la conception d'un nouveau logo et d'entêtes pour la correspondance. L'organisation interne de la direction et du secrétariat est également mise au programme. L'établissement du plan comptable est en cours et la modernisation de l'édition en ligne de la Tierwelt a débuté. Peter Iseli présentera l'état des travaux de la « Tierwelt SA » à l'AD 2019 à Belp.

### **9.2 Répartition des travaux entre SA et le Secrétariat de la Fédération**

L'intégration du secrétariat de la Fédération dans la Tierwelt SA a été critiquée lors de l'AD e.a. du 26.01.2019 à Sursee. Il était demandé que le secrétariat reste partie intégrante de Petits animaux Suisse. En date du 6.03.2018, Peter Iseli, Elisabeth Schoch, Sandra Lanz et Samuel Zürcher se sont retrouvés pour discuter d'une répartition des travaux qui ait du sens.

L'inscription au registre du commerce stipule sous la rubrique « Objectifs et buts » : Conduite d'un secrétariat avec shop intégré s'occupant de la vente de matériel publicitaire et d'autres



articles ainsi que services en faveur des membres de la Fédération Petits animaux Suisse, (divisions et associations spéciales, fédérations cantonales, clubs et sociétés).

Conclusion : Le Personnel (rédaction, secrétariat et shop) est sous contrat à l'entreprise « Tierwelt SA ». Le secrétariat effectue des travaux non seulement pour la SA, mais également pour Petits animaux Suisse et les divisions. Les pourcentages des différents emplois ont provisoirement été déterminés pour la durée d'une année. Les fonctionnaires et commissions restent rattachés à la Fédération Petits animaux Suisse. Les compétences du comité de Petits animaux Suisse restent inchangées par rapport à l'état initial (avant la fondation de la SA). La Fédération Petits animaux Suisse est unique actionnaire de la SA et possède la totalité des actions.

D : Le comité approuve la répartition entre Tierwelt SA et Secrétariat de la Fédération telle que présentée.

## **10. Demandes, manifestations, jeunesse**

### **10.1 Foire du Jura à Delémont, 19 au 28.10.2018**

Plusieurs demandes ont été traitées et approuvées.

### **10.2. Contribution à l'Entente Européenne**

Urs Freiburghaus a fait une demande de subvention en faveur de l'Entente Européenne 2019.

D : Le comité approuve la demande et accorde un don à l'Entente Européenne pour l'année 2019.

### **10.3 Contributions à diverses manifestations**

Sandra Lanz a accordé diverses subventions pour des manifestations à venir.

## **11. Communications des divisions**

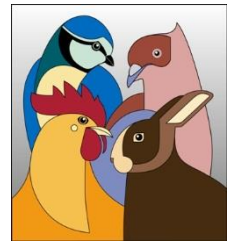
Markus Vogel rappelle aux présidents des divisions qu'il faut actualiser les sites Internet de leur division. Trop d'annonces qui ne sont plus d'actualité sont encore en ligne. L'attractivité publicitaire des divisions en souffre.

### **11.1 Oiseaux d'agrément Suisse**

Stefan Kocher remercie Markus Vogel pour sa présence à la POK d'Oiseaux d'agrément. Il s'agissait d'un choix délibéré de renoncer au forum le jour de la POK. En amont de la POK, plusieurs plateformes de discussions avaient été organisées. Lors de l'AD d'Oiseaux d'agrément Suisse, il sera présenté la proposition d'augmenter la cotisation annuelle pour les membres à CHF 50.00. Actuellement les préparatifs de l'AD sont en cours. D'autres sujets qui préoccupent le comité : la nouvelle conception de la Swiss-Bird ainsi que la réorganisation de la COM

### **11.2 Pigeons de race Suisse**





Christian Knuchel remercie pour la participation du comité à la POK de Pigeons de race Suisse. Il informe que le secrétaire a donné sa démission. Pour des raisons d'ordre personnel, Claude Schneider a également démissionné de toutes les fonctions qu'il occupait au sein de la division. Son départ est fort regrettable et Pigeons de race a perdu un vétérinaire et chef juge compétent au sein du comité. Il faudra trouver de nouveaux candidats pour les postes de président de la Commission technique et de l'Association des juges colombophiles. Le poste de secrétaire est également à repourvoir.

### **11.3 Volailles de race Suisse**

Aucune information, car Jean-Maurice Tièche est excusé. Les événements de la POK Volaille de race Suisse du 2.02.2019 ont été relatés sous le titre « Avenir de Volailles de race Suisse » dans la « Tierwelt » no 7 du 14.02.2019. Le procès-verbal quant à lui était publié dans « L'Éleveur de petits animaux » no 9 /2019.

### **11.4 Lapins de race Suisse**

A l'occasion de la POK du samedi 9.03.2019 à Reiden, les intérêts des animaux étaient au premier rang, rapporte Peter Iseli. Les « Lapins barbus » ont fait leur entrée dans le standard. 11.5. Le Japonais, variété noir et blanc est en procédure d'admission. Le Bélier nain variété chinchilla et variété noir à jarres blancs sont annoncés pour la procédure d'admission. Si toutes les conditions sont remplies, les deux nouvelles variétés de couleurs débiteront leur procédure d'admission lors de la saison 2020. Les Têtes de lion de couleur Rhön ont été proposés en tant que nouvelle race. La procédure d'admission commencera également à la saison 2020. Pour une nouvelle race, il faudra compter sur une procédure d'admission de 5 ans. La statistique des animaux, le travail des experts et la santé animalière étaient d'autres sujets de discussions. Les propositions à l'intention de l'AD ont été traitées, les personnes présentes ont suivi les recommandations du comité. Les propositions feront l'objet d'un débat à la prochaine AD où elles seront également soumises au vote des délégués. Le comité quant à lui propose d'augmenter la cotisation annuelle à CHF 2.00. En tant que représentant de Petits animaux Suisse, Markus Vogel a eu l'occasion de donner quelques explications sur la situation actuelle de la Fédération. Il a saisi l'opportunité de remercier les personnes présentes pour le travail effectué. Pour Peter Iseli souligne que les relations entre les membres sont un sujet primordial pour lui et montre quelques extraits du rapport annuel « Loh Schweiz ». Les réactions émotionnelles et la consternation étaient palpables. Peter Iseli a porté plainte contre le président du « Club suisse du lapin Feu » auprès du tribunal de la Fédération (voir point 7.4.). Le comité s'investit pour faire avancer les préparatifs de l'AD du 15.06.2019 à Belp. Le cours pour les éleveurs subira encore quelques infimes modifications. La documentation pour la formation des préposés sera complétée à la suite du cours organisé en Haut-Valais.

## **12. Communications**



### **12.1 Délégations**

Diverses invitations aux AD cantonales ont été refusées, malgré les excuses préalables, certains organisateurs ont mal compris l'absence d'un délégué du comité. Sandra Lanz suivra les AD des Groupes d'Intérêts pour les cochons d'Inde et des chèvres naines. Stefan Kocher se rendra à l'AD de « l'association pour la promotion des animaux de la ferme au Ballenberg ».

### **12.2 Décès**

A l'âge de 81 ans, Anton Meier (membre d'honneur de Lapins de race Suisse, de Volailles de race Suisse et juge volailles) nous a quitté le 1.02.2019.

### **13. Divers**

Personne ne souhaitant s'exprimer, la séance prend fin à 18h15.

Romanshorn 18.03.2019

Petits animaux Suisse

Markus Vogel, Président

Jürg Schmid, Procès-verbal